

Proposition du Conseil administratif du 25 mai 2016 en vue du bouclement de 15 crédits d'études et de réalisations terminés ou abandonnés, soit:

- **Délibération I: bouclement de neuf crédits terminés avec l'ouverture de cinq crédits complémentaires d'un montant total brut de 1 234 655,12 francs, destinés à couvrir les dépenses supplémentaires;**
- **Délibérations II et III: bouclement de six crédits abandonnés sans demande de crédit complémentaire.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction et exposé des motifs

Selon les dispositions légales de la loi sur l'administration des communes (B 6 05, article 30, alinéa 1, lettres e) et m) et de son règlement d'application (B 6 05.01, article 35), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de 15 crédits d'études et de constructions terminés ou abandonnés, avec l'ouverture de cinq crédits complémentaires destinés à couvrir les dépenses supplémentaires.

La gestion de ces crédits incombe aux services suivants:

- Direction du patrimoine bâti (DPBA);
- Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM);
- Service du génie civil (GCI);

La présente proposition est découpée en trois projets de délibérations. En effet, certains crédits sont abandonnés (avec ou sans dépenses) et d'autres terminés mais avec des dépassements de crédits. Il s'agit de:

Crédits de réalisations

- *Délibération I:* crédits de réalisations, parfois précédés de crédits d'études, dont les dépenses finales sont supérieures aux crédits votés. Un crédit complémentaire est donc demandé. Les dépenses supplémentaires seront amorties sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

Crédits d'études

- *Délibération II:* crédits d'études abandonnés avec des dépenses mais sans demande de crédit complémentaire. En général, il s'agit de crédits d'études devenus sans objet à ce jour.

- *Délibération III*: crédits d'études abandonnés sans aucune dépense. Il s'agit de crédits devenus sans objet.

Information sur les crédits bouclés en 2014 et 2015

Par le passé, le Conseil administratif a déjà bouclé bon nombre d'autres crédits. A cet égard, vous trouverez ci-après des statistiques globales qui concernent les années 2014 et 2015.

Au cours de ces deux dernières années, les services municipaux ont bouclé 157 crédits d'investissements.

La grande majorité de ces crédits a respecté l'enveloppe financière accordée par le Conseil municipal. En effet, si 15 crédits ont présenté un dépassement, 142 autres ont été bouclés sans demande de crédit complémentaire ou, dit autrement, sans dépassement.

Vous trouverez ci-après les totaux des crédits bouclés ces deux dernières années en millions de francs net, arrondis.

Année 2014

126 crédits sont bouclés (111 sans dépassement et 15 avec dépassement), soit:

	Millions (Fr.)	% du voté net
Total voté net	169,8	100,0%
Total dépensé net	<u>151,6</u>	<u>89,3%</u>
Total non dépensé net	18,2	10,7%
111 crédits sans dépassement - non dépensé	21,1	12,4%
15 crédits avec dépassement	<u>-2,9</u>	<u>-1,7%</u>
Total non dépensé net	18,2	10,7%

Année 2015

31 crédits sont bouclés (31 sans dépassement et aucun avec dépassement), soit:

	Millions (Fr.)	% du voté net
Total voté net	49,5	100,0%
Total dépensé net	<u>40,8</u>	<u>82,4%</u>
Total non dépensé net	8,7	17,6%

Récapitulation des années 2014 et 2015 cumulées

Si l'on totalise les deux années précitées, ce sont donc 157 crédits qui ont été bouclés (142 sans dépassement et 15 avec dépassement), soit:

	Millions (Fr.)	% du voté net
Total voté net	219,3	100,0%
Total dépensé net	<u>192,4</u>	<u>87,7%</u>
Total non dépensé net	26,9	12,3%
142 crédits sans dépassement - non dépensé	29,8	13,6%
15 crédits avec dépassement	<u>-2,9</u>	<u>-1,3%</u>
Total non dépensé net	26,9	12,3%

En résumé, les crédits qui présentent des dépenses supérieures aux montants votés sont très largement compensés par les économies réalisées sur la grande majorité des autres crédits.

Détails des crédits à boucler et explications

Projet de délibération I:

Boucllement de neuf crédits d'études et de réalisations terminés dont les dépenses finales sont supérieures aux montants votés.

Crédits complémentaires totaux bruts demandés de 1 234 655,12 francs.

Localisation	Musée Rath, place de Neuve 1
Libellé	Réhabilitation installation de ventilation et de chauffage
N° PFI	042.036.01 – 042.036.02 – 042.036.04
N° OTP	I250312101 – I250312201
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Musées d'art et d'histoire

Crédits	N° PR	Dates de votes	Fr.
Etude	117	15 janvier 2002	267 799,00
Réalisation	536	5 juin 2007	4 554 000,00
Réalisation complémentaire	639	1 ^{er} décembre 2009	1 399 900,00
Montant total des crédits votés			6 221 699,00
Montant des dépenses			<u>6 631 798,19</u>
Différence			+ 410 099,19

Explication du dépassement

Les dépenses supplémentaires concernent les postes suivants.

Premièrement, il y a un dépassement de 29 600 francs sur le coût des travaux réalisés au cumul des deux propositions, lequel correspond à des installations complémentaires de sécurité incendie répondant aux nouvelles normes en vigueur au moment de la réalisation.

Ensuite, le montant des honoraires subit un écart significatif qui se justifie par une erreur de report dans la proposition PR-536 de base. Le montant du crédit d'étude a bien été déduit selon les directives, mais il n'a pas été rajouté dans les honoraires de la proposition PR-536, ni dans la proposition PR-639. Il manque donc 268 000 francs au montant à disposition du coût total de la construction.

Enfin, s'agissant des frais administratifs et financiers, principalement des intérêts intercalaires, il y a un dépassement de 112 300 francs qui s'explique par le fait que les premières factures sur le crédit de base ont été engagées en novembre 2007. En effet, les propositions prennent en référence pour le calcul des intérêts une durée de chantier estimée à onze mois (début en février 2008 et fin en janvier 2009). Le calcul des intérêts débités a débuté avec les premières factures en 2007 et s'est achevé avec la mise en exploitation du crédit en septembre 2009. La période de calcul a donc été rallongée.

Localisation	Le Gazouillis, rue Lamartine 2
Libellé	Agrandissement et transformation de l'EVE
N° PFI	061.025.03 – 061.025.05 – 061.025.06
N° OTP	I240194201
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Service de la petite enfance

Crédits	N° PR	Dates de votes	Fr.
Etude	495/9	20 mars 2007	280 000,00
Etude complémentaire	652/7	23 juin 2009	290 000,00
Réalisation	804/1	23 mai 2011	8 232 000,00

Montant total brut des crédits votés	8 802 000,00
Montant des dépenses brutes	<u>9 370 729,90</u>
Différence	+ 568 729,90

Revenus votés	0,00
Revenus encaissés	200 330,00

Explication du dépassement

Le dépassement de crédit est lié à une demande de modification de projet par le Service de la petite enfance, en cours de chantier. La répartition des groupes d'âge telle que validée par l'ancienne équipe du service ne correspondait plus aux nouveaux objectifs des utilisateurs au moment de la livraison de la première partie de la crèche. Le département de la cohésion sociale et de la solidarité a validé cette demande qui a impliqué l'arrêt du chantier, de nouvelles études, un nouveau dossier de requête en autorisation complémentaire et des surcoûts qui ont été validés par les bénéficiaires.

Localisation	Avenue du Mail
Libellé	Construction et rénovation de collecteurs
N° PFI	081.65.10
N° OTP	I300119103
Service gestionnaire	Génie civil
Service bénéficiaire	Génie civil

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Réalisation	753/3	23 mai 2011	858 540,00
Montant total brut du crédit voté			858 540,00
Montant des dépenses brutes			<u>915 262,92</u>
Différence			+ 56 722,92
Revenus votés			123 825,00
Revenus encaissés			131 014,65

Explication du dépassement

Le montant du crédit complémentaire demandé est inférieur à la somme des hausses contractuelles (coûts de construction, de la main-d'œuvre et des matériaux pour un montant de 72 700 francs).

Localisation	Domaine public, plan lumière
Libellé	Installation d'un système de réduction et de régulation de tension
N° PFI	101.900.08
N° OTP	I230110101
Service gestionnaire	Aménagement urbain et mobilité
Service bénéficiaire	Aménagement urbain et mobilité

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Réalisation	694/2	16 septembre 2009	518 000,00
Montant total du crédit voté			518 000,00
Montant des dépenses			<u>590 419,90</u>
Différence			+ 72 419,90

Explication du dépassement

Après le dépôt de la proposition PR-694, de nouvelles lampes plus performantes sont sorties sur le marché, avec un rendement énergétique plus intéressant.

Il faut savoir cependant que ces lampes présentent une différence par rapport à celles prévues initialement: elles nécessitent un système de réduction «point par point» ce qui a occasionné le présent dépassement. Toutefois l'économie énergétique réalisée permet de présenter un meilleur résultat final; c'est pourquoi ce matériel a été choisi.

Pour information, une somme équivalente est économisée sur la délibération I de la même proposition (remplacement de 4500 luminaires) qui sera bouclée dans le courant de l'année 2016.

Localisation	Bois de la Bâtie
Libellé	Reconstruction passerelle et collecteurs
N° PFI	102.006.02
N° OTP	I300019101
Service gestionnaire	Génie civil
Service bénéficiaire	Génie civil

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Réalisation	367	10 novembre 1998	2 776 550,00
Montant total brut du crédit voté			2 776 550,00
Montant des dépenses brutes			<u>2 903 233,21</u>
Différence			+ 126 683,21
Revenus votés			398 000,00
Revenus encaissés			510 700,85

Explication du dépassement

Le montant du crédit complémentaire demandé correspond, d'une part, à l'évolution des coûts de construction, de la main-d'œuvre, des matériaux, des

honoraires des mandataires pour un montant de 5500 francs et, d'autre part, à la comptabilisation des prestations du personnel en faveur des investissements non prévus dans la demande de crédit de novembre 1998, pour 2000 francs.

Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires prélevé sur l'investissement se monte à 59 700 francs alors que le montant budgétisé dans la proposition était de 50 550 francs.

Projet de délibération II:

Bouclement de deux crédits d'études abandonnés avec des dépenses mais sans demande de crédit complémentaire.

Localisation	Café Hôtel-de-Ville, Grand-Rue 39
Libellé	Etude de rénovation de la cuisine
N° PFI	020.025.01
N° OTP	I710013101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Gérance immobilière municipale

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	1002/4	15 janvier 2013	250 000,00
Montant total du crédit voté			250 000,00
Montant des dépenses			<u>230 421,86</u>
Différence			19 578,14

Explication

Le crédit de réalisation a été refusé par le Conseil municipal en date du 18 mars 2015. De ce fait, l'étude doit être bouclée et amortie.

Localisation	Halle 7, route des Batailleux 3
Libellé	Etude de construction d'une nouvelle caserne SIS
N° PFI	073.019.03
N° OTP	I250380101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Incendie et secours

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	933	22 février 2012	6 500 000,00

Montant total brut du crédit voté	6 500 000,00
Montant des dépenses brutes	802 984,20
Différence	5 697 015,80
Revenus votés	3 250 000,00
Revenus encaissés	2 578,60

Explication

Le 9 décembre 2014, le Conseil administratif a décidé d'abandonner le projet de transformation de la Halle 7 de Palexpo destinée à l'installation d'une caserne de pompiers pour le Service d'incendie et de secours.

De ce fait, l'étude doit être bouclée et amortie.

Projet de délibération III:

Bouclement de quatre crédits d'études abandonnés sans dépense.

Localisation	Maison des arts du Grütli		
Libellé	Etude de mise en conformité des installations techniques		
N° PFI	043.048.00		
N° OTP	I250327103		
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti		
Service bénéficiaire	Département de la culture et du sport		
Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	495/8	20 mars 2007	23 000,00
Montant total du crédit voté	23 000,00		
Montant des dépenses	0,00		

Explication

Les travaux ont finalement dû être réalisés en urgence en 2015 sur le budget d'entretien, sans étude préalable.

Localisation	Rue de la Mairie 37
Libellé	Etude de réaménagement des locaux de l'Etat civil
N° PFI	071.004.01
N° OTP	I710042101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Etat civil

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	1054/4	21 mai 2014	200 000,00
Montant total du crédit voté			200 000,00
Montant des dépenses			0,00

Explication

Le 19 janvier 2016, le Conseil administratif vous a présenté un crédit de réalisation (proposition PR-1161 Mairie 37 – Nant 2). Il n'a pas été nécessaire d'utiliser ce crédit d'étude qui devient caduc.

Localisation	Locaux Voirie et SEVE
Libellé	Etude d'aménagement de vestiaires féminins
N° PFI	082.029.01
N° OTP	I710044101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Voirie – Ville propre et SEVE

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	1054/6	21 mai 2014	200 000,00
Montant total du crédit voté			200 000,00
Montant des dépenses			0,00

Explication

Les premiers travaux mineurs nécessaires ont été financés par le budget de fonctionnement, sans étude préalable.

Localisation	Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
Libellé	Etude de réaménagement du rez
N° PFI	112.061.01
N° OTP	I710006101
Service gestionnaire	Direction du patrimoine bâti
Service bénéficiaire	Gérance immobilière municipale

Crédit	N° PR	Date de vote	Fr.
Etude	911/16	13 décembre 2011	150 000,00
Montant total du crédit voté			150 000,00
Montant des dépenses			0,00

Explication

La Gérance immobilière municipale a renoncé au réaménagement complet du rez-de-chaussée, au profit d'un réaménagement limité à l'accueil, qui a été réalisé sur le budget d'entretien, sans étude préalable.

Conclusion

Le Conseil administratif vous propose donc de boucler 15 crédits d'études et de réalisations.

Six crédits ne nécessitent aucune demande de crédit complémentaire, c'est-à-dire que les dépenses sont inférieures aux montants votés.

Neuf crédits présentent un dépassement nécessitant une demande de crédit complémentaire globale de 1 234 655,12 francs brut.

Comme déjà mentionné précédemment, les crédits qui présentent des dépenses supérieures aux montants votés sont largement compensés par les économies réalisées sur les autres crédits.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les trois projets de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

(Crédits de réalisations terminés avec demandes de crédits complémentaires)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de neuf crédits d'études et de réalisations terminés, cinq crédits complémentaires pour un montant total brut de 1 234 655,12 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

- 410 099,19 francs pour les études et la réalisation de la réhabilitation des installations de ventilation et de chauffage du Musée Rath situé place de Neuve 1 (proposition PR-117 votée le 15 janvier 2002, proposition PR-536 votée le 5 juin 2007 et proposition PR-639 votée le 1^{er} décembre 2009);
- 568 729,90 francs brut pour les études et la réalisation de l'agrandissement et la transformation de l'espace de vie enfantine Le Gazouillis situé rue Lamartine 2 (proposition PR-495/9 votée le 20 mars 2007; proposition PR-652/7 votée le 23 juin 2009 et proposition PR-804/1 votée le 23 mai 2011);
- 56 722,92 francs brut pour la construction et la rénovation de collecteurs de l'avenue du Mail (proposition PR-753/3 votée le 23 mai 2011);
- 72 419,90 francs pour l'installation d'un système de réduction et de régulation de tension de l'éclairage public (proposition PR-694/2 votée le 16 septembre 2009);
- 126 683,21 francs brut pour la reconstruction d'une passerelle et de collecteurs situés au bois de la Bâtie (proposition PR-367 votée le 10 novembre 1998);

Art. 2. – Les dépenses complémentaires prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense supplémentaire sera amortie sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II
(Crédits d'études abandonnés sans demande de crédit complémentaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Les deux crédits d'études suivants:

- 250 000 francs pour l'étude de rénovation de la cuisine du Café de l'Hôtel-de-Ville, sis Grand-Rue 39, moins une dépense de 230 421,86 francs (proposition PR-1002/4 votée le 15 janvier 2013);
- 6 500 000 francs brut pour l'étude de construction d'une nouvelle caserne de pompiers (SIS), sise route des Batailleux 3, moins une dépense de 802 984,20 francs brut (proposition PR-933 votée le 22 février 2012);

sont abandonnés et bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses mentionnées à l'article premier seront amorties en une annuité qui figurera au budget 2017 de la Ville de Genève.

PROJET DE DÉLIBÉRATION III
(Crédits d'études abandonnés sans aucune dépense)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Les quatre crédits d'études suivants:

- 23 000 francs pour l'étude de mise en conformité des installations techniques de la Maison des arts du Grütli, sise rue du Général-Dufour 16 (proposition PR-495/8 votée le 20 mars 2007);

- 200 000 francs pour l'étude de réaménagement des locaux du Service de l'état civil, sis rue de la Mairie 37 (proposition PR-1054/4 votée le 21 mai 2014);
- 200 000 francs pour l'étude d'aménagement de vestiaires féminins dans les locaux de la Voirie et du SEVE (proposition PR-1054/6 votée le 21 mai 2014);
- 150 000 francs pour l'étude de réaménagement des locaux du rez de l'immeuble administratif sis rue de l'Hôtel-de-Ville 5 (proposition PR-911/16 votée le 13 décembre 2011).

sont abandonnés et bouclés, sans dépense.

Annexe: tableau récapitulatif des crédits à boucler

BOULEMEMENTS DE CRÉDITS PRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL 2016



Revenus votés	Revenus encaissés
	CHF

Détail des montants votés et encaissés	Type de crédit	N° PN	Libellé	Groupe fonctionnel Localisation	N° PP	Service gestion.
--	-------------------	-------	---------	------------------------------------	-------	---------------------

Détail des montants votés et encaissés	Type de crédit	N° PN	Libellé	Groupe fonctionnel Localisation	N° PP	Service gestion.
--	-------------------	-------	---------	------------------------------------	-------	---------------------

Revenus votés	Revenus encaissés
	CHF

A. CREDITS DE REALISATIONS

A.	Realisations terminées (y.c. études) en dépassement - Crédit complémentaire demandé	Total	19 176 785.00	20 411 544.12	-1 234 755.12
----	---	-------	---------------	---------------	---------------

40 Culture et loisirs										
		DPA	Place Neve 1 - Musée Rath							
1	042.010.01			117	Etude	15.01.2002	267 799			
2	042.030.02			0250312.01	Réhabilitation des installations de ventilation et de chauffage	05.06.2007	4 554 000			
3	042.030.04			0250312.01		01.12.2009	1 399 900	6 221 109	6 081 798.19	-410 098.19
								0.00		0.00

4	061 02103	DPA	Rue Timarite 2, "Les Gasullis"	465/9	Etude	20.03.2007	280 000			
5	061 02105	DPA	Agrandissement et transformation de l'EVE	020194201	682/7	Etude cpl	23.06.2009	290 000		
6	061 02106	DPA	Reconstruction passerelle et collecteurs	804/1	Réalisation	21.05.2011	8 232 000	8 602 000	9 310 729.90	-568 729.90

7	08 1105 10	CCI	Construction et rénovation de collecteurs	130013103	753/3	Réalisation	21.05.2011	898 540	868 540	915 562.92	-58 722.92
8	101 500 08	SAM	Installation système réduction et régulation de tension	020110101	684/2	Réalisation	11.09.2009	518 000	518 000	590 419.90	-72 419.90
9	101 500 02	CCI	Reconstruction passerelle et collecteurs	180001101	367	Réalisation	10.11.1998	2 776 350	2 776 350	2 903 232.21	-126 882.21

10	0201025 01	DPA	Industrie artisanal, commerce	170013101	1002/4	Etude	15.01.2013	250 000	250 000	230 421.86	19 578.14
11	07 0310103	DPA	Securité publique	1250380101	933	Etude	21.02.2012	6 500 000	6 500 000	802 384.20	5 697 615.80

B. CREDITS D'ETUDES

11.	Etude abandonnée avec des dépenses mais sans dépassement										
	20	Industrie, artisanat, commerce									
	20	Grandes 39, Café Notre de Vito									
	02.02.01	DPA	Etude de rénovation la cuisine	710103101	1002/1	Etude	15.01.2013	250'000	250'000	239'421.86	19'578.14
									Total	6'750'000.00	1'083'506.06
											5'716'593.94

70 Sécurité publique												
Bâtiment construction nouvelle caserne S5 - Halle 3												
11	17.03.0.0.1	DPA	Re. des Bâtiments 3	1250387101	S33	Etude	22.02.2012	6'500'000	6'500'000	803'348.20	5'697'015.80	
											2'240'000.00	
											2'576.00	
Etudes abandonnées sans dépenses												
12									Total	573'000.00	0.00	573'000.00

22	04.10.04.01	DPA	Maison des arts et du crédit	1250327103	495/8	Etude	20.01.2007	23'000	23'000	0.00	23'000.00
70 Sécurité publique											
40	Culture et loisirs										
Etude mise en conformité installation techniques											

13	07.10.04.01	DPA	Sec de la Marine 37	711042.101	1.054/4	Etude	21.06.2014	200'000	200'000	0.00	200'000.00	0.00	0.00
14	08.02.05.01	DPA	Hygiène et salubrité publique	711044.101	1.054/6	Etude	21.06.2014	200'000	200'000	0.00	200'000.00	0.00	0.00

15	11.01.01	DPA	Plan de l'Inde-de-Ville 5	Inde de réaménagement du rez	710005.01	91.71%	Etude	13.12.2011	150'000	150'000	0.00	150'000.00
Total											26'697'818.00	21'444'950.18
											3'771'825.00	844'624.10
											5'064'938.82	

RECAPITULATION

II	Realisations terminées (y.c. études) en dépassement - Crédit complémentaire demandé	Total	19 176 785.00	20 411 544.12	-1 234 755.12
III	Etudes abandonnées avec des dépenses mais sans dépassement	Total	6 750 000.00	1 083 506.06	5 716 593.94
IV	Etudes abandonnées sans dépenses	Total	573 000.00	0.00	573 000.00
V	Etudes abandonnées sans dépenses	Total	26 499 785.00	21 444 850.18	5 054 934.82